

Esprit de la formation

« Administration Gestion et Développement des Associations »

L'association comme structure de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

« Reconnue par la loi de juillet 2014, l'ESS regroupe un ensemble de structures – associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises à statut commercial – cherchant à concilier utilité sociale, solidarité, viabilité économique et gouvernance démocratique »¹.

Cette forme d'économie peut participer à un nouveau contrat social. Elle symbolise en effet un « art de vivre ensemble » différent qui correspond à un renouveau démocratique dans lequel le principe de solidarité met en valeur la prévalence du lien sur le bien. Mais surtout, elle représente la mise en œuvre concrète de l'intérêt général au sein de notre nation. L'ESS incarne ainsi « une autre approche économique capable de replacer l'Homme au centre du débat² ».

Poids du secteur associatif en France

À la lecture des travaux de Viviane Tchernonog et de Lionel Prouteau³, on constate que 70 000 nouvelles associations sont créées chaque année et que, sur les 1,5 million d'associations qui existent actuellement en France, 160 000 ont recours à l'emploi.

Le secteur associatif pèse 113 milliards d'euros de budget cumulé ce qui contribue au PIB à hauteur de 3,3 %.

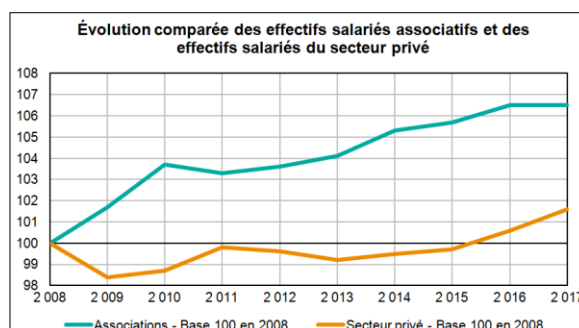
1 850 000 de personnes sont salariées à temps plein ou temps partiel dans le secteur associatif ce qui représente en 2015, (dernière année ayant fait l'objet d'une publication par l'Insee⁴) 7,6 % de l'emploi total public et privé.

Par ailleurs, plus de 20 millions de bénévoles sont actifs au sein d'une association, cadre juridique en France pour:

- 70% des structures d'aide à domicile
- 90% des clubs sportifs
- 75% des maisons de retraites
- 50% des crèches
- 90% des établissements d'accueil d'enfants handicapés

Les associations : un secteur dynamique au niveau de l'emploi

L'évolution comparée des effectifs salariés associatifs et des effectifs salariés du secteur privé montre que ce secteur est en croissance constante depuis plus de 10 ans⁵. Entre 2011 et 2017, les effectifs salariés ont augmenté de 0,5% par an en moyenne.



¹ <https://www.avise.org/decouvrir/ess>

² <https://institut-isbl.fr/apres-covid-19-leconomie-sociale-et-solidaire-prete-a-relever-le-defi-du-changement/>

³ Viviane Tchernonog, Lionel Prouteau - Le paysage associatif français - Mesures et évolutions - 3ème édition Dalloz Juris Associations, mai 2019

⁴ Insee, l'économie sociale en 2015 – connaissance locale de l'appareil productif, nov. 2017

⁵ Source : Acof-Uriaf, MSA, traitements Recherches et Solidarités

Un poids économique très important, des enjeux sociétaux essentiels et pourtant très peu de formations spécialisées

On trouve répertorié sur le site du Réseau Inter-universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire⁶ 79 formations dont 20 licences, 40 masters et 19 autres formations (DU, DEUST, DUT, titres homologués ...) sur l'ensemble du réseau universitaire français.

Au regard de cette liste, il n'existe pas en France de formation équivalente à celle que nous proposons à savoir, un Diplôme Universitaire ouvert à partir du niveau bac (ou expérience professionnelle) permettant aux salariés des associations d'acquérir en alternance des compétences professionnelles en relation avec l'administration, la gestion et les leviers de développement d'une structure associative.

Or, les besoins sont potentiellement très importants (voir chiffres précédents). L'étude de notre cohorte de candidats sur les 10 dernières années (250 personnes) montre que les salariés du secteur associatif n'ont pas de formation spécifique. L'apprentissage se fait majoritairement « sur le tas ». Pourtant, les associations disposent d'une réglementation spécifique qui les différencie nettement du secteur lucratif. Dans ces conditions, la formation professionnelle des salariés associatifs apparaît essentielle tant pour pérenniser leurs emplois que les projets de ces structures. Et, avec un salarié sur 20 en France travaillant dans une association et un tiers des français bénévoles, on est très loin d'être dans l'anecdotique.

Par ailleurs, une particularité propre à ce secteur réside dans le fait que les dirigeants de l'association sont pour l'essentiel des bénévoles. Or, en tant que tel, ils doivent faire des choix stratégiques qui engagent l'avenir de l'association : embauche, licenciement, obligations légales, choix stratégiques, etc. Malgré ce poids des responsabilités, très peu de formation existe. Celles qui voient le jour sont plus des informations que de réelles formations professionnelles à la hauteur des enjeux qu'ils ont à gérer.

Un besoin de formation identifié sur le marché : quelles sont les difficultés actuelles des associations⁷ ?

Les difficultés liées à l'accès aux ressources figurent certes en bonne place dans les classements effectués par les différents types d'associations, mais ce sont les difficultés de renouvellement des structures dirigeantes et les difficultés liées à la trésorerie qui figurent aux deux premiers rangs des 40 items de difficultés proposés aux associations dans la plupart des types d'associations.

Si les difficultés liées à la densification et la complexité de la réglementation (poids des contrôles, modifications institutionnelles et législatives) ne se situent pas en haut des classements, elles figurent elles aussi en bonne place et font partie des difficultés dont les associations ont estimé qu'elles s'étaient considérablement aggravées dans la période récente.

Dans tous les cas, il apparaît indispensable d'avoir une **vision globale** du fonctionnement d'une association, de son potentiel de développement, de ses difficultés, ses contraintes et donc de ses nécessités en termes de changements et de structuration afin de la piloter le plus sereinement possible. C'est ce **pilotage stratégique du projet associatif** qui sert de fil directeur à la formation que nous proposons. Il s'agit pour le candidat de l'aider à construire des liens entre les thèmes proposés de façon à faire émerger chez lui des compétences professionnelles éclairées et pertinentes pour le devenir de l'association.

⁶ <https://riuess.org/formations/>

⁷ [Etude Deloitte](#), Jean-Pierre Vercamer & Viviane Tchernonog, octobre 2018

Présentation du DU AGDA de l'Université de Bourgogne Franche-Comté

C'est dans le but de structurer, développer et pérenniser le **projet associatif** que ce Diplôme Universitaire a vu le jour en 2007 au sein l'Université de Bourgogne Franche-Comté afin de professionnaliser les acteurs du monde associatif. Il est accessible à toutes les personnes investies dans ce secteur.

Pour postuler, il est nécessaire d'être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau IV ou bien de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Il s'agit de permettre aux candidats de **prendre du recul** sur le fonctionnement, la gestion et le management d'une association afin d'en optimiser son quotidien et pérenniser ainsi son projet. Il s'agit également de mieux apprendre à penser « l'associatif » en mettant les contenus de la formation en question et les connaissances en débats. L'enjeu ici étant d'arriver à mieux problématiser, c'est-à-dire à se poser des questions pertinentes afin de déboucher sur des possibilités de changement judicieux au regard d'un contexte particulier: l'association du candidat. Les candidats repartent ainsi avec des stratégies, des méthodes et des outils directement applicables dans leur quotidien et deviennent ainsi des **forces de propositions** au service du projet associatif qui les mobilise.

La formation AGDA propose également des temps de réflexions et d'échanges propices aux partages d'expériences et d'innovations.

Les statuts des candidats accueillis sont variés (dirigeants, bénévoles ou salariés), tout comme les fonctions qu'ils occupent (administrateur, directeur, éducateur, secrétaire, animateur, etc.)

Tous les secteurs associatifs sont régulièrement représentés: culture, tourisme, échanges internationaux, loisirs et jeunesse, sports, l'emploi et la consommation, les associations professionnelles, le secteur de la santé, de l'action sociale et familiale, le secteur de la formation et de l'éducation ainsi que celui du logement, de l'habitat et de l'environnement.

Les profils des associations sont très éclectiques: quelques fois peu ou pas de salarié, quelques adhérents et un budget annuel de moins de vingt mille euros jusqu'aux associations pouvant accueillir plusieurs milliers de salariés et disposant de budgets de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Les candidats ayant suivi la formation AGDA proviennent de la France entière ainsi que des DROM comme le montre leur localisation géographique ci-dessous.

Les formateurs viennent d'horizons divers: URSSAF, Direction Régionale des Finances Publiques, Direction Régionale et Départementale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale, enseignants et professionnels spécialistes du secteur associatif, enseignants universitaires, chercheurs, juriste, avocat, expert-comptable, informaticien ainsi que des bénévoles passionnés et engagés dans leurs associations.

La **pédagogie est participative**, interactive et privilégie l'animation de **cas pratiques** ainsi que le fonctionnement par ateliers en groupes restreints.

Un temps important est consacré au **tutorat** et au **coaching individualisé** des candidats admis sur chacun des 8 regroupements de 3 jours par mois que comporte ce diplôme qui représente 200 heures de formation (hors tutorat et coaching du candidat).

C'est cette diversité qui fait la richesse de la formation en rassemblant une variété d'expériences, d'expertises, de points de vue et de spécificités qui vont alimenter les discussions, les débats et éclairer ainsi d'autant mieux les problématiques de chacun, souvent partagées par le secteur associatif dans son ensemble.

Localisation géographique des candidats ayant suivi la formation AGDA depuis 2010



Nos principaux partenaires

